



## BERGHEIM

*D'argent à deux tours carrées pavillonnées de gueules maçonnées de sable et enfermées dans une enceinte ronde de murailles crénelées aussi de gueules, maçonnée et ouverte de deux portes de sable, un mont de trois coupeaux de sinople posé entre les tours, celui du milieu sommé d'un écusson d'azur à trois fleurs de lys d'or.*

Ces armoiries, attribuées à Bergheim en 1699 par le garde de l'Armorial général, reproduisent l'image du sceau de Bergheim utilisé depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et modifié au XVII<sup>e</sup> siècle sur un point : sur l'écusson les fleurs de lys ont remplacé la fasce de l'Autriche. Du XIV<sup>e</sup> siècle à 1699 Bergheim avait simplement un emblème héraldique parlant, à savoir un mont (en allemand *Berg*) de trois coupeaux, qui était compris dans l'image du sceau.

Bergheim qui apparaît en 735 sous la dénomination « Pehrhaim » fut érigé en ville en 1311 par les Habsbourg qui en restèrent seigneurs jusqu'aux traités de Westphalie. L'église est dédiée à sainte Marie.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE : WALTZ, *L'art héraldique en Alsace*, p. 18-20 ; aux Archives municipales de Bergheim, sceau de 1343 sous GG4, liasse 5, et brevet de 1699, sous AA4 ; *Arm. gén.*, p. 265, n° 184.